



Rapport d'activités 2021-2022

Organisation professionnelle de chefs d'établissement de l'enseignement libre des premier et second degrés, actif depuis 1925, le Snceel vise une double finalité : assurer la formation des chefs d'établissement, les accompagner dans l'exercice de leur mission et promouvoir les espaces de liberté que la loi confère aux établissements dans le cadre de l'exécution du contrat qui lie ces derniers à l'État.

Pour ce faire, le Snceel porte le point de vue et la parole des chefs d'établissement dans les instances de l'Enseignement catholique, auprès des pouvoirs publics – Éducation nationale et collectivités territoriales – et des acteurs économiques et sociaux.

Il est force de réflexion et de proposition pour la « mission » et pour les tâches à accomplir dans les domaines pastoraux, éducatifs, pédagogiques, sociaux, matériels, économiques et sociaux. À tous les niveaux, ses représentants œuvrent comme associés à part entière à la mission nationale d'éducation des jeunes en ayant le souci constant de faire valoir la responsabilité première du chef d'établissement et l'autonomie de chaque établissement. Le Snceel revendique son autonomie, fait entendre sa différence et ses attentes, en particulier au nom du L de « libre ». Le Snceel affirme avec force que les obligations liées au contrat laissent place à une multitude d'espaces de liberté propices à l'innovation et au dynamisme qui enrichissent le système éducatif français tout entier. Le Snceel doit être force de réflexion et de proposition dans toutes les instances de l'Institution.

Le rapport d'activité ne montre, bien évidemment, qu'une infime partie de l'implication, de l'investissement et des actions engagées par tous les mandatés locaux ou nationaux, membres du bureau, administrateurs. Plusieurs actions peuvent être mises en avant cette année.

L'équipe de rédaction emmenée par Arnaud Patural a fait une nouvelle revue, revisitée, au format dynamique et moderne. Les thèmes rejoignent chacun dans sa pratique quotidienne et invite chaque pilote à s'approprier de nouveaux chemins d'expérimentation. Chacun doit se sentir appelé à contribuer à cette revue, une revue pour les chefs d'établissement par les chefs d'établissement.

Les mardis du Snceel continuent de jalonner l'année snceelienne par leur tonalité enjouée et les dessins piquants de Jean Duverdière. Plus d'une soixantaine de chefs d'établissement n'hésitent pas à rejoindre ce temps de dialogue et d'appropriation aux sujets très divers.

Des administrateurs nationaux sont allés à la rencontre de nos collègues ultra-marins. Plusieurs missions ont été organisées afin de rencontrer nos collègues outre-mer et envisager avec eux les besoins de formation et d'accompagnement.

Un engagement sans faille dans les négociations de la branche EPNL. Éric Jacquot et Vivien Joby ont défendu les positions du Snceel au sein du collège employeur dans le lourd travail de la négociation de la réécriture de la convention collective. Michèle Coirier a également participé activement à la mise en place d'un nouvel accord sur la formation professionnelle.

Le lancement du catalogue numérique des formations a parachevé l'important travail de la commission formation. En effet, depuis juin 2021, le Snceel est certifié Qualiopi. Cette garantie de qualité, de professionnalisme nous a conduits à restructurer la formation et mettre en place des procédures précises de formations des pairs par les pairs.

11 octobre, 11 heures 10 : La forte mobilisation de chacun pour une juste rémunération des suppléants a permis d'obtenir un nouveau décret d'application permettant d'augmenter la rémunération des maîtres suppléants. Le chemin est certes encore long pour une application certaine, mais les délégués académiques veillent dans les territoires.

Le conseil d'administration a souhaité relire les statuts du Snceel ainsi que le règlement intérieur. Les modifications des statuts ont été travaillées à plusieurs reprises par une commission ad hoc et dans les différentes sessions d'automne, de printemps et d'été au cours de l'année 2021-2022 afin d'être présentées aux suffrages lors de l'assemblée générale de janvier 2023. Outre des éléments de correction et d'orientation statutaires, le conseil national a souhaité développer une proposition vers nos adjoints, point d'appui des chefs d'établissement, pour les créer membres associés et les reconnaître pleinement.

A- Le Snceel en quelques chiffres

Première organisation professionnelle de chefs d'établissement, le Snceel représente 2272 chefs d'établissement adhérents pour 2340 établissements.

Répartition des établissements adhérents et des chefs d'établissement par académie

Académie du Snceel	Nombre d'établissements adhérents	Nombre de Chefs d'établissement	Académie du Snceel	Nombre d'établissements adhérents	Nombre de Chefs d'établissement
Aix-Marseille	82	80	Martinique	8	8
Amiens	71	71	Montpellier	81	81
Besançon	42	42	Nancy-Metz	42	42
Bordeaux	132	132	Nantes	228	227
Caen	98	98	Nice	55	55
Clermont-Ferrand	50	50	Orléans-Tours	92	90
Corse	3	3	Paris	97	93
Créteil	60	60	Poitiers	51	51
Dijon	43	43	Reims	29	27
Étranger	2	2	Rennes	200	198
Grenoble	140	139	Réunion	23	23
Guadeloupe	5	5	Rouen	54	53
Guyane	8	8	Saint-Pierre et Miquelon	1	1
Lille	183	180	Strasbourg	38	38
Limoges	18	19	Toulouse	106	105
Lyon	149	140	Versailles	116	117

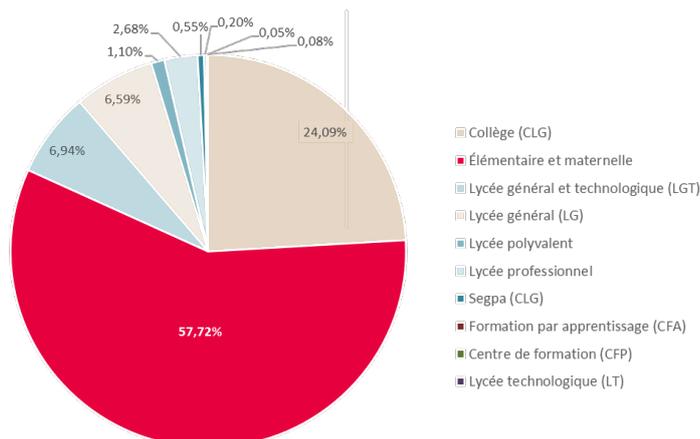
2307 établissements adhérents et 2224 Chefs d'établissement

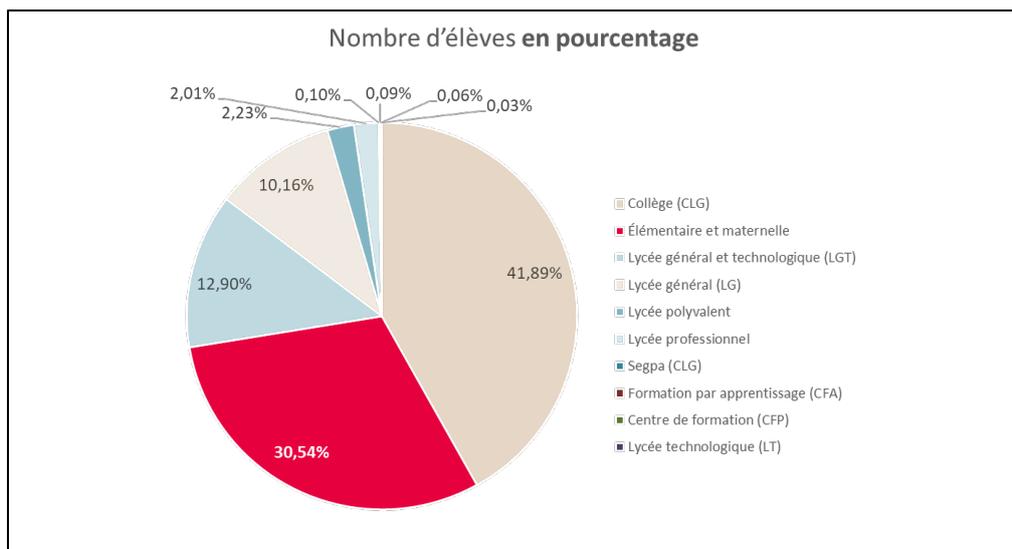
Ils regroupent 3906 unités pédagogiques et scolarisent 1 021 950 élèves, de la maternelle au supérieur, en passant par les écoles élémentaires, les collèges, les lycées – généraux, technologiques, professionnels – les CFA et les CFP.

Répartition des unités pédagogiques cotisantes

Unités pédagogiques	Nombre d'unités pédagogiques	Nombre d'élèves
Collège (CLG)	949	433 897
Élémentaire et maternelle	2242	306 408
Lycée général et technologique (LGT)	266	127 893
Lycée général (LG)	248	104 266
Lycée polyvalent (LPO)	41	22 428
Lycée professionnel (LP)	115	22 254
Segpa (CLG)	19	752
Formation par apprentissage (CFA)	9	1 143
Centre de formation (CFP)	3	747
Lycée Technologique (LT)	1202	7
TOTAL	3 906	1 021 950

Unités pédagogiques cotisantes en pourcentage





B- Le Snceel est une organisation professionnelle de chefs d'établissement

Fort de ses 2272 adhérents, le conseil d'administration se compose de 21 membres. A la suite des élections de janvier 2022, le conseil d'administration **est** composé, outre les membres du bureau, des administrateurs suivants :



Notre Conseil d'administration - Les administrateurs



Le conseil d'administration se réunit régulièrement et vote des décisions au bénéfice de tous les adhérents.

Figurent, au nombre des principaux sujets traités en 2021-2022,

- le suivi du travail des différentes commissions – en particulier la commission des statuts, la commission formation – **et** les questions de pédagogie ;
- la réforme des lycées ;
- le suivi du dossier de l'équité de traitement des suppléants et maitres délégués auxiliaires ;
- le suivi des différents dossiers, et en particulier les actualités économiques et sociales, RGPD, CSE ;
- le dossier de l'immobilier du Snceel.

Le bureau se réunit en sessions de travail mensuelles pour étudier tous les sujets inhérents à notre organisation professionnelle. Le bureau prépare les conseils d'administration, les différentes sessions qui réunissent les administrateurs et les délégués académiques trois fois par an et le congrès.

Notre Conseil d'administration - Les membres du Bureau



Philippe Praud Secrétaire national Luçon (85)	Arnaud PATURAL 2 ^e Vice-président Bourges (18)	Éric JACQUOT Trésorier Chatenay-Malabry (92)	Vivien JOBY Président Saint-Malo (35)	Jérémy TORRESAN 1 ^{er} Vice-président Vienne (38)	Grégory LABOUREUR Modérateur Maubeuge (59)	Catherine REDON 3 ^e Vice-présidente Neuville-sur-Saône (69)
--	--	---	--	---	---	---

Chaque académie est organisée en bureau sous le pilotage d'un délégué académique. Leur travail, pivot essentiel de la représentation territoriale du Snceel, permet le suivi et la représentation des chefs d'établissement dans les instances académiques.

Nos 30 délégués académiques



Les services nationaux sont pilotés par Céline Houmaire, secrétaire générale.

L'équipe est constituée de Valérie Barbance, Véronique Glineur, Chantal Paquereau, Oliva Rakotomalala et Paul-Louis Blaise qui remplace Marion Geoffray en congé maladie ainsi que des juristes : Marion Milliot et Mathieu Pierens, juristes en droit social ; Léa Poignet et Axel Nganare – arrivé à l'été 2022 – juristes en droit public.

Leurs missions sont d'accueillir les adhérents, d'organiser et suivre l'ensemble des activités du Snceel, de ses commissions et mandatés, d'organiser les nombreuses formations assurées au sein des locaux.



C- Les commissions

Les administrateurs et membres du bureau président des commissions auxquelles participent des chefs d'établissement. Actuellement, plus de quatre-vingt chefs d'établissement sont membres d'au moins une commission du Snceel.

Les différentes commissions produisent de la réflexion, des articles dans la revue, des formations, des actions sur le terrain, selon les différents sujets qui abordent la pédagogie, le chef d'établissement, son équipe, son établissement, la formation, la politique des moyens, l'économie et le social, la communication, les outils pratiques avec le vade-mecum, le congrès.

Commission École

Marie-Anne GUILLOT	Clermont-Ferrand
Marie-Françoise FERTILLET	Rennes
Matthieu GAUTIER	Nantes
Bénédicte KRUST	Strasbourg
Samuel LEROY	Lille
Eric MARTELLI	Aix-Marseille
Catherine REDON	Lyon
Séverine SANCHEZ-FRANCHI	Lyon

C'est sous le signe d'une rentrée presque ordinaire, tout du moins apaisée, que la commission école a entamé l'année scolaire. Des rencontres « de visu » ont permis de riches échanges et une réflexion active sur des sujets d'actualité ou à propos de thèmes récurrents : les AESH, les temps de décharge sur les petites écoles, les moyens, la relation avec les parents et les élèves d'aujourd'hui, les mandats, les forfaits communaux, etc.

Le traditionnel rendez-vous des « Journées École » les 5 et 6 avril sur la coéducation a remporté un franc succès. Entre apports théoriques et pragmatiques mais aussi jeux de rôles, le rythme fût dense et copieux.

Avec les délégués territoriaux, se sont déroulés des échanges en visio et une demi-journée en présentiel, sous le regard averti des juristes. Garder un lien avec le terrain demeure primordial ! Soulignons aussi l'efficacité de la rencontre annuelle des rendez-vous de la pédagogie. Un évènement incontournable pour nourrir généreusement nos questionnements de chefs d'établissement.

Commission Collège

François BÉGARDS	Bordeaux
Florence BELLAIS	Orléans-Tours
Antoine DEPRECQ	Lille
Marie-Hélène GRANGE	Créteil
Jean-Pierre GRONDARD	Nice
Sylvie LUISIN	Aix-Marseille
Maha RICHARD	Rennes
Bertrand PUECH	Toulouse
Pascale VARENNE	Clermont-Ferrand
Hélène WALKER	Paris

Portée par une équipe fidèle et régulièrement renouvelée, la commission collège et son pilote François Bégards s'inscrivent depuis longtemps dans une vision prospective sur l'ensemble des champs de la pédagogie. Cette véritable offre de services et de propositions auprès des pairs se concrétise lors des journées collège annuelles et des formations délocalisées qui portent sur des thèmes plus spécifiques : évaluations, conseils de classe, neuroéducation...

En mars, la commission avait ainsi rendez-vous avec des dizaines d'adhérents pour deux journées d'échanges fructueux et de rencontres enrichissantes.

Prochaines dates : journées collège des 29 et 30 mars 2023, pour tous les chefs d'établissement de collège et leurs équipes de direction !

Commission unifiée de la pédagogie ou CUP

La CUP formule des propositions qui constituent autant d'ovni pédagogiques dans la constellation des formations du Snceel. Deux journées, rendez-vous annuels, pour l'ensemble des unités pédagogiques. Une proposition qui interpelle les chefs d'établissement du premier et du second degrés mais aussi leurs équipes de direction.

Ainsi, sur quatre demi-journées du mois d'octobre, la commission a poursuivi son incursion dans les compétences du XXI^e siècle. Quatre immersions aussi riches que surprenantes dans la coopération de Jim Howden, la créativité de Mathieu Cassotti, la connaissance de soi de Stéphane Turreau ou la citoyenneté mondiale de l'Unesco. Une acculturation pédagogique de haut niveau bonifiée par des temps de réflexion et de partage avec la soixantaine d'adhérents présents.

Date : Rendez-vous de la pédagogie : octobre 2023, pour tous les chefs d'établissements, premier et second degrés !

Commission Formation

Catherine REDON	Lyon
Valérie BARBANCE	Snceel
François BÉGARDS	Bordeaux
Florence BELLAIS	Orléans-Tours
Pierre-Laurent COMBARETTE	Lyon
Alain EHANNO	Nantes
Caroline EL JANATI	Créteil
Céline HOUMAIRE	Snceel
Michel LARRORY	-
Sophie LAURANS	Paris
Thomas MARLAT	Lyon
Gaëtan PARENTY	Versailles
Éric PERSENT	Nancy-Metz
Léa POIGNET	Snceel
François-Xavier WILLIG	Dijon

Depuis juin 2021, le Snceel est certifié Qualiopi. Cette garantie de qualité, de professionnalisme a conduit la commission à restructurer son offre et à mettre en place des procédures précises attendues par l'organisme certificateur. L'acquisition du logiciel de gestion « Digit format » a permis une évolution très rapide, efficace et efficiente des formations de l'inscription à l'évaluation, en incluant la gestion adhérents/ pilotes/ formateurs.

Dans cette logique, désormais, le catalogue est en version numérique sur notre site. C'est à partir de ce support que les adhérents s'inscrivent en formation.

La validation des acquis par l'expérience demeure un volet fort et indispensable à notre organisme de formation. Une équipe s'est reconstituée, formée, afin d'accompagner des collègues en demande de VAE. Florence Bellais est la coordinatrice de ce dispositif qui d'ores et déjà compte plus de demandeurs que d'accompagnateurs !

Un grand merci à l'équipe qui fait vivre la VAE !

L'évaluation des établissements a été un sujet fort porté par la commission formation. En effet, afin d'accompagner tous les adhérents dans cette démarche, Éric Persent et François Bégard ont effectué un travail important de prises d'informations auprès de tous les chefs d'établissement évalués ou évaluateurs. Comparaisons, analyses, réflexions ont permis d'obtenir un modèle d'évaluation spécifique aux établissements catholiques. Une journée de l'évaluation en septembre a rassemblé de nombreux chefs d'établissement qui ont pu, ainsi, profiter de l'expérience de leurs pairs et acquérir un outillage précieux. En visio deux temps de formations/informations ont été dispensés aux chefs d'établissement du premier degré afin d'aborder l'évaluation en tenant compte des particularités de ces établissements. Un immense merci à François et Éric pour ce travail magistral.

Dans le but de rejoindre les chefs d'établissement nouvellement nommés dans les différentes académies, la commission formation, sous la houlette de Caroline El Jenati, a mis en place un memento annuel de toutes les tâches dont doivent s'acquitter les chefs d'établissement sur une année. Document numérique, interactif, offert à tous les nouveaux chefs d'établissement, ce support permet d'accueillir un collègue, de lui offrir une ressource et, ainsi, de lui présenter concrètement la valeur de notre organisation professionnelle.

Commission Accompagnement

Caroline ISOARD	VERSAILLES
Sandrine BATHILDE	Versailles
Ghislain BONNET	Besançon
Serge DANIEL	Nantes
Olivier DUCHENOY	Paris
Catherine GARVIN	Strasbourg
Gilles GONTHIER	Montpellier
Céline HOUMAIRE	Snceel
Xavier INCHAUSPÉ	Bordeaux
Sophie MARTINEZ	Toulouse
Arnaud PATURAL	Orléans-Tours
Catherine REDON	Lyon

La commission accompagnement est composée d'une vingtaine de chefs d'établissement du premier et du second degrés formés à l'accompagnement de leurs pairs... Formation qui a pu reprendre cette année avec dynamisme après la parenthèse de la crise covid.

La commission – pilotée en 2021 par Grégory Laboureur puis, depuis janvier 2022, par Caroline Isoard – a été cette année interpellée par environ 65 chefs d'établissement sur l'année civile : ils ont trouvé un soutien attentif tant auprès de leurs pairs qu'auprès des juristes du Snceel : Marion Millot, Léa Poignet et Mathieu Pierens dont l'écoute, l'expertise et les conseils sont aussi précieux qu'efficaces pour tous nous soutenir dans cette démarche.

Notre question : En quoi puis je t'aider en tant que confrère ?

Notre proposition : Réfléchir à deux ! voire couramment à **trois** avec les juristes du Snceel

Notre objectif :

- t'aider à prendre du recul face à une situation donnée ;
- t'aider à sortir la tête du guidon pour analyser, comprendre, réfléchir, orienter, décider, respirer ;
- t'aider à réagir quand c'est nécessaire ;
- t'aider à te projeter quand il est temps.

Notre moteur : Il n'y a pas de solitude pour un chef d'établissement du Snceel.

Notre regret surtout à partir de mars : Être trop souvent appelé bien tard quand les signaux d'alerte ne manquent pas.

Notre souhait : N'attendez pas, appelez-nous !

Commission de Réflexion économique et sociale

Philippe PRAUD	Nantes
Florent BOURGEOIS	Nice
Patrice BOUTS	Lille
Michèle COIRIER	-
Franck GARCIA	Nancy-Metz
François-Xavier HAUBERDON	Dijon
Éric JACQUOT	Versailles
Grégory LABOUREUR	Lille
Henri LEME	Toulouse
Fabrice PECHINOT	Besançon
François-Xavier SIGAUT	Lyon

La Cres, commission de réflexion économique et sociale, s'est réunie régulièrement pendant l'année 2021-2022. Plusieurs nouveaux collègues, délégués économiques et sociaux (DES) des académies, ont rejoint la commission.

La commission s'est chargée de la transmission des informations sociales et économiques de la branche. L'année a enfin permis de retrouver régulièrement les collègues délégués économiques et sociaux des académies afin de les informer du travail paritaire réalisé et des négociations en cours : convention collective, mutuelle de santé et prévoyance, formation professionnelle...

Plusieurs dossiers à destination des adhérents ont été travaillés sur l'année scolaire 2021-2022. Une fiche assurantielle sur le télétravail a été publiée ainsi que deux nouvelles fiches juridiques, en partenariat avec la Mutuelle Saint-Christophe sur les outils nomades des élèves et des salariés. Un nouveau contrat de scolarisation a été proposé à la lumière de la crise sanitaire.

Commission Politique des moyens

Grégory LABOUREUR	LILLE
Thomas BECK	Limoges
Myriam CABOT	Nantes
Yannick COULOUARN	Rennes
Guillaume DAUBY	-
Christophe GAUTIER	Nantes
Christian LAMBART	-
Jacques PALOU	Grenoble
Léa POIGNET	Snceel
Christelle REMOND-VANDERVEKEN	Dijon
Marion VATTIER	Rouen

La commission, par l'intermédiaire de son pilote jusqu'en janvier, Jérémy Torresan, s'est essentiellement attachée à la préparation de la rentrée 2022.

Participant à la commission technique nationale et rencontrant les responsables ministériels, le Snceel a fait entendre ses positions sur les redéploiements académiques, les rendus de postes et les décisions institutionnelles concernant particulièrement deux points que nous garderons en vigilance, à savoir : la bonne utilisation et gestion des ETP affectés aux réserves « projets » et le fléchage volontaire de postes en faveur du plan « réussites ». Deux postes lourds dans le schéma d'emplois qu'il conviendra de questionner à nouveau dans les années à venir.

La nouvelle équipe en place depuis janvier 2022, sous la responsabilité de Grégory Laboureur, poursuit également la réflexion entamée sur les IMP et les différences de traitement dans les régimes indemnitaires avec nos homologues du public.

Commission Statut

L'éphémère commission statut a accompli sa mission. Regroupant des acteurs engagés, souvent anciens délégués académiques ou administrateurs, la commission avait pour mission, sous la responsabilité de Jérémy Torresan, de clarifier les fonctionnements, simplifier les procédures, réviser le règlement intérieur et accorder plus de place à nos collaborateurs.

Au terme de près de deux ans de consultations et d'ateliers lors des différentes sessions –Lyon en décembre 2021, Saint-Malo au printemps 2022 – en conseil d'administration puis en conseil national, la commission a abouti à la rédaction des nouveaux statuts.

Les membres sont donc heureux d'annoncer la dissolution de cette estimable et sympathique commission.

Commission Bac-3 Bac+3

Jérémy TORRESAN	Grenoble
Sophie AUPHAN	MONTPELLIER
Camille BOYER	GRENOBLE
Antoine DEPRECQ	LILLE
Rémy GIBOT	LILLE
Gilles Gonthier	MONTPELLIER
Véronique LAURE	DIJON
Sylvie LUISIN	AIX-MARSEILLE
Laure MATHELON	VERSAILLES
Christophe PAUSE	LA REUNION
Eric PERSENT	NANCY-METZ
Fabrice STENGEL	STRASBOURG

Confiée à Jérémy Torresan, la nouvelle mouture de la commission Bac-3 +3 a démarré en avril dernier avec pour objectif d'organiser une veille pédagogique, de rédiger des articles de fond et de proposer des journées de formation dont la prochaine est programmée le 4 avril 2023 prochain.

Composée de chefs d'établissement et d'adjoints de différents territoires, la commission Bac-3 Bac+3 entame des réflexions sur des sujets variés et travaille en collaboration avec la commission LP/Apprentissage menée par Gilles Gonthier.

Commission Lycée professionnel/Apprentissage

Gilles GONTHIER	Montpellier
Alexandra BONIN	La Réunion
Bénédicte GRANCHER-LALLEMENT	Clermont-Ferrand
Grégory LABOUREUR	Lille
Chantal PAQUEREAU	Snceel
Nadège RICHARD	Grenoble
Jérémy TORRESAN	Grenoble

La commission lycée professionnel/apprentissage a été créée en septembre 2021. Composée de sept membres, elle se réunit régulièrement pour travailler sur un domaine relativement nouveau pour le Snceel. Pilotée par Gilles Gonthier, l'équipe souhaite œuvrer pour valoriser les filières professionnelles et développer l'apprentissage dans les établissements, induisant des objectifs multiples pour notre organisation.

Au niveau de l'apprentissage

- Offrir des formations relevant des champs administratif, juridique et pédagogique et relatives au management de la qualité, avec un éclairage particulier sur les parcours mixtes. Ainsi quatre formations ont été mises au catalogue pour l'année 2022-2023.
- Mettre en place une démarche prospective notamment par la mise en place d'un réseau spécifique des CFA. La mise en place de ce réseau passe par l'organisation d'une journée annuelle autour de l'apprentissage regroupant tous les acteurs.
- Accompagner la création et le développement des CFA et des UFA. Chantal Paquereau, chargée de mission auprès des services nationaux, est en charge de cet accompagnement.

Au niveau de l'enseignement professionnel

- Conduire une réflexion snceelienne sur la réforme de la voie professionnelle à venir.
- Travailler en lien avec la commission Bac-3 Bac+ 3 sur les parcours scolaires et les enjeux pédagogiques des filières professionnelles.
- Permettre aux adhérents, dans un contexte difficile pour les formations professionnelles, d'acquérir une vision stratégique de développement.

Commission Chef d'établissement et son équipe

Jacques PALOU	Grenoble	Snceel
Thomas BECK	Limoges	Snceel
Denis Cocquet		
Frédéric DUPERRON	Amiens	Snceel
Sylvie JOUBIN	Caen	Ancagec
Béatrice LELEU	Versailles	Snceel
Thierry Letard	Nantes	Snceel
Fatiha MAMECHE	Lille	Ancagec
Pascale PERROT	Orléans	
Christelle REMOND-VANDERVEKEN	Dijon	Snceel
Jérémy TORRESAN	Grenoble	Snceel

Cette commission réunit à ce jour dix personnes : gestionnaires, directeurs-adjoints, chefs d'établissement.

Plusieurs temps forts ont jalonné l'année dont la Journée des Adjoints organisée le mercredi 28 septembre au groupe scolaire Notre-Dame de Sion – Sainte Marie à Paris qui a permis de réunir plus de cent adjoints. Ces derniers ont pu faire la connaissance des membres du bureau national. Ils ont aussi eu l'opportunité de partager leurs réflexions au sein des ateliers proposés : le management d'une équipe éducative avec Christine Laissus ; l'animation d'une unité pédagogique avec François Bégards ; la posture d'adjoint dans une équipe de direction avec Florence Bellais et Hélène Walker ; la gestion RH (contrats, convention collective, entretien...) avec Gaëtan Parenty et Mathieu Pierens. Cette journée au slogan « La famille s'agrandit » qui a permis de vérifier le sentiment d'appartenance s'est passée dans la bonne humeur. Les retours positifs furent nombreux.

L'équipe a également réfléchi à la nature des rencontres et formations pour les adjoints, à la mise en place d'un module de formation initiale et continue des futurs chefs d'établissement, ainsi qu'à la construction d'outils pour le pilotage de l'établissement et l'accompagnement des chefs d'établissement qui rencontrent des difficultés.

Commission Congrès

- 1 brain storming
- 1 idée majeure
- 1 thématique

- 240 h de réunions
- 5 CE, 3 fées, 2 super-héros
- Vannes, Angers, Agnetz,



- Le Congrès, c'est :
- du PLAISIR dans sa conception
 - 18 intervenants sur scène
 - Des surprises pour le plaisir de chacun

À travers ce rapport, le Snceel, ce sont des adhérents engagés ; les uns au niveau national avec des mandats, dans des commissions de réflexion et prospective, au conseil d'administration et au bureau ; d'autres sur le terrain au niveau local : délégués académiques, délégués territoriaux, délégués économiques et sociaux, délégués à la formation, mandatés localement en CCMA et autres instances académiques.

Tous sont engagés dans leurs établissements, répartis sur l'ensemble du territoire, tous sont engagés à représenter l'ensemble des adhérents.

Nous savons pouvoir compter sur chacun de vous, pour votre engagement, vos actions, vos idées ainsi que vos projets pour permettre à notre grande organisation professionnelle d'agir au sein de l'Enseignement catholique et d'anticiper l'avenir.

« *Savoir, penser, rêver. Tout est là.* » Victor HUGO

Soyez-en vivement remerciés.

Philippe Praud, secrétaire national